

Département : 29

2267

Aire d'étude : SAINT POL DE LEON

Commune : ILE DE BATZ

Dénomination : **GENERALITES**

Coordonnées : LAMBERT1 XO = 0131500 XE = 0135300 YN = 0136700 YS = 0134700

Protection : SITE INSCRIT EN 1974

Dossier de PRE INVENTAIRE NORMALISE établi en 1985, 1988 par DOUARD, TOSCAR

(C) INVENTAIRE GENERAL, 1985

1A00064,764

DOCUMENTATION

SOURCES

- A.D. Finistère. Atlas des bâtiments militaires des places de France, tome Morlaix, Quélern, Le Conquet (1846).
- A.D. Finistère. Série 1 J. Atlas des côtes de France, par Beutemps-Beaupré, carte n° 23, 1842 ; carte n° 6, 1843 ; carte n° 21, 1842.
- Etole : *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1958, 84, p. 9.

BIBLIOGRAPHIE

- CAMBRY, **Voyage dans le Finistère. Etat du département en 1794-1795.** Paris, an VII, p. 36-40 (cf. Annexe I).
- CASTEL, Y.-P., **Les croix et calvaires de l'île de Batz.** *Cahiers de l'Iroise*, avril-juin 1981, p. 75-77.
- CHEVAL, P., **La capitainerie de Saint-Pol. Défense côtière du Léon oriental, de Louis XIV à Louis XVIII.** *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1986, 115, p. 267-285.
- **Chroniques de Préhistoire et protohistoire finistérienne pour 1967.** *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 1967, 93, p. 20.
- COUFFON, R., LE BARS, A., **Diocèse de Quimper et de Léon. Nouveau Répertoire des églises et chapelles.** Quimper, 1988.
- LE GUENNEC, L., **Le Finistère monumental, 1, Morlaix et sa région,** Quimper, 1979, 1, p. 353.
- PEYRON, P., **Les églises et les chapelles du diocèse de Quimper. Doyenneté de Saint-Pol-de-Léon.** *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1918, 46, p. 38-39.
- PEYRON, P., ABGRALL, J.-M., **Notices sur les paroisses.** *Bulletin Diocésain d'histoire et d'archéologie*, 1914, (Quimper), 4, p. 414-431.
- ROUALEC, N., **Sur l'église paroissiale "Itroum Varia Gwir Zikow".** *Cahiers de l'Iroise*, avril-juin 1981, p. 72-74.

ANNEXE I

Extrait de "Cambry". - Voyage dans le Finistère. Etat du département en 1794/1795, Paris, an VII, p. 36-40.

§ III - ILE DE BAS

" Son étendue est d'une lieue de long sur trois quarts de lieue de largeur. Les brisans qui la défendent sont d'un abord très difficile à mer basse ; il faut gravir sur des rochers tranchants couverts de goémon. Le pied glisse comme sur une surface huilée. La butte du moulin, de laquelle on domine sur la totalité des terres, n'a pas soixante pieds de hauteur au-dessus du niveau de la mer.

L'extrémité le plus au sud de l'île de Bas se nomme la pointe Gléguer ; c'est la plus voisine de Roscoff. La pointe du sud-ouest s'appelle le beo de Groua ; le port, au sud, anse de l'Eglise.

L'est est montueux. On ne peut voir de rochers plus bizarrement groupés, plus anguleux et plus brisés que ceux de cette partie de l'île. Celle du ouest-nord-ouest n'offre qu'une plaine grande et bien cultivée, mais presque au niveau de la mer.

Dans l'est de la pointe de Gléguer est l'îlet nommé Tisozon (maison des Anglais). On avait proposé d'élever une digue qui le joindrait à cette pointe ; la crainte d'encombrer le canal fit abandonner ce projet.

Il y a trois villages dans l'île de Bas : 1° Porsénoc, joliment bâti ; 2° Carn ; 3° Goualen, au nord. Quatre batteries, deux forts, l'un à l'est, l'autre à l'Ouest, sur lesquels sont établis onze canons bien servis par quatre-vingts canoniers, la défendent.

Cinquante hommes de garnison en protègent les côtes.

Cette troupe est logée dans deux chapelles et dans deux maisons de particuliers ; on ne peut leur fournir ni draps ni couvertures.

On compte cent cinquante maisons dans l'île ; elles donnent cent cinquante marins ou soldats à la nation, sur une population de huit cents individus. Il n'y a de remarquable ici que la fontaine

de Saint-Pol ; c'est la seule de l'île. Elle fut produite par ce saint. Cette fontaine est couverte de quinze ou vingt pieds d'eau à toutes les marées. Quand la mer s'est retirée, on s'en approche ; elle fournit une eau limpide et légère, sans traces du mélange qui s'était opéré. Communément, on ne se sert que d'eau de puits.

L'île de Bas ne produit pas un arbre. Quelques fougères, des mousses, de l'hortie, du mouron, une espèce de giroflée de Mahon, sont les seules végétations produites sans culture. Je vis avec surprise un fossé couvert de tamarisques.

Les terres y sont médiocres et sablonneuses. On est souvent forcé de rétablir trois fois la semence dans une même saison ; la violence du vent la découvre et l'enlève. On y cultive beaucoup d'orge, peu de froment, peu de seigle, des choux, des navets, des pommes de terre. Les fruits n'y réussissent pas, malgré les soins qu'on s'est donnés pour en obtenir. Chaque ménage est obligé d'acheter sa provision d'avoine, quelque froment et du blé noir. La volaille, le bétail qu'il vend, la façon qu'il gagne sur les lins qu'on lui fournit, servent à lui procurer ces denrées. Les hommes sont tous marins ; les femmes travaillent la terre. Il n'y a que deux charrues dans le pays. Les terrains qu'on ne peut labourer se travaillent à la bêche. On y compte environ deux cents vaches ou génisses. Le plus riche propriétaire n'en possède que six ou sept. Il y a quelques chevaux dans la commune, et des cochons engraisés par la chair de berniques qu'on fait bouillir. Les berniques sont une espèce de lepas qui couvre les rochers de la Bretagne. Leurs coquilles se vendent ; on en fait de la chaux dans la paroisse de Guiclan, et surtout chez les habitants des rives de Penzé, qui blanchissent beaucoup de toile.

Douze pilotes sont en réquisition dans l'île. Ces pilotes sont les meilleurs de la manche, de l'aveu des navigateurs.

Tous les habitants du pays forment une seule famille. Ils aiment leur patrie, malgré son âpreté, malgré les vents et les tempêtes habituelles qui la désolent. Ils y sont seuls, ils y sont maîtres,

ils y vivent en liberté. Ce peuple était républicain avant la révolution. On ne trouve chez lui ni gens de lois, ni prêtres, ni médecins. Jamais l'égalité ne fut ailleurs aussi complète. Les propriétés bien connues n'y causent point de procès. Chaque famille possède une ou deux vaches, cultive en paix son champ, soigne ses animaux, arrache aux flots le goémon sur la côte, l'étend, le sèche, le met en mulons, l'emploie.

La présence des étrangers les inquiète ; ils voient d'un mauvais oeil ceux qui viennent s'établir dans leur patrie. Quelques habitants de la terre ferme y possèdent des propriétés ; mais très peu d'étrangers s'y fixent, heureusement pour ces bons insulaires.

Le canal de l'île est une excellente relâche pour tous les convois de la Manche. Ils n'y craignent que le vent d'ouest ; et s'il devient trop fort, ils peuvent se sauver dans la baie de Morlaix, susceptible de recevoir de très grands vaisseaux, mais dont la passe est fort étroite. Sans ce désavantage, la compagnie des Indes eût probablement établi dans ce lieu les magasins qu'elle a faits à Lorient, et le chef-lieu de son commerce ; elle en avait eu le projet. Les vents d'est et d'ouest sont les plus favorables pour entrer dans ce canal, ou pour en sortir. Ceux qui règnent le plus habituellement dans ces parages courent du sud-ouest jusqu'au nord-ouest ; on les redoute.

On pourrait aisément faire un port plus commode et plus sûr dans un beau bassin, de forme ronde, au sud de l'île. On appelle ce bassin le port Kernoc. Une jetée de cent brasses, bien maçonnée, bien faite de grands quartiers de pierres qu'on trouve sur la rive, produirait de 13 à 14 pieds d'eau dans la haute marée. Il pourrait recevoir des bâtiments de 150 à 200 tonneaux. Des capitaines qui fréquentent ce port et ceux du voisinage ont ouvert une souscription pour ce travail ; on en a déjà sollicité l'exécution près le gouvernement.

La municipalité, les notables, tous les habitants de l'île de Bas, demandent la construction d'un moulin à eau. On ne peut pas compter sur le seul qui soit en état de servir. Souvent les habitants sont dans un mortel embarras. Quoique le passage qui sépare leur pays de la grande terre ne soit que de trois quarts de lieue, ils sont souvent huit jours sans pouvoir le traverser. Les jetées faites pour le moulin serviraient de cale d'abordage. Il n'en existe pas ; on ne peut s'en passer.

On ne saurait trop se hâter, au reste, de nettoyer le port de Kernoc, qui s'encombre à chaque marée.

Des marins, des négociants de Roscoff, le citoyen Guyloudoux, syndic des gens de mer, résidant à Pempoul, croient qu'un phare serait bien mieux placé sur l'île de Bas que sur la tour de Duon. On est pour ainsi dire au milieu des dangers, quand on aperçoit cette tour. Les feux qu'on établirait sur l'île de Bas se verraient de plus loin, de la pleine mer surtout, en arrivant d'Ouessant.

Des casernes seraient encore essentielles dans un pays où l'habitant ne possède rien au-delà du nécessaire le plus borné, et dans lequel il faut toujours des troupes.

L'île de Bas fut ravagée, en 1388, par les anglais. On assure qu'en 1648 cette peuplade n'avait qu'une idée confuse de la religion catholique, et que Michel Noblet en devint l'apôtre à cette époque."

Table des illustrations

Pl.I	Edifices sélectionnés. Carte I.G.N., Saint-Pol-de Léon 3-4, 1/25000è, 1974	
Doc.1	Tableau d'assemblage, vers 1808 : vue générale	86 29 01633 X
Doc.2	Tableau d'assemblage de 1846 : partie Ouest	86 29 01443 X
Doc.3	Tableau d'assemblage de 1846 : partie Est	86 29 01444 X
Doc.4	Cadastre de 1846 : partie Ouest de l'agglomération	85 29 00529 X
* Doc.5	Cadastre de 1846 : partie Est de l'agglomération	85 29 00531 X
Doc.6	Ile de Batz, son phare et sa nouvelle digue : aquarelle vers 1860 (collection particulière)	86 29 00476 XA
Doc.7	L'île de Batz et Roscoff : plan (coll.Robien, musée des Beaux Arts, Rennes)	83 29 00130 P
Fig.1	Agglomération, partie Sud de l'île : vue aérienne	
Fig.2	Vue générale de l'île prise de Roscoff	85 29 01298 X
Fig.3	Vue générale prise du Sud-Est	86 29 01552 X
Fig.4	Porz Eneog et phare : vue de situation	86 29 01550 X
Fig.5	Porz Kernok : vue générale	86 29 01549 X

* Doc. 5bis Cadastre de 1846 : détail partie Est de l'agglomération. 85 29 530 X

29 ILE DE BATZ
GENERALITES

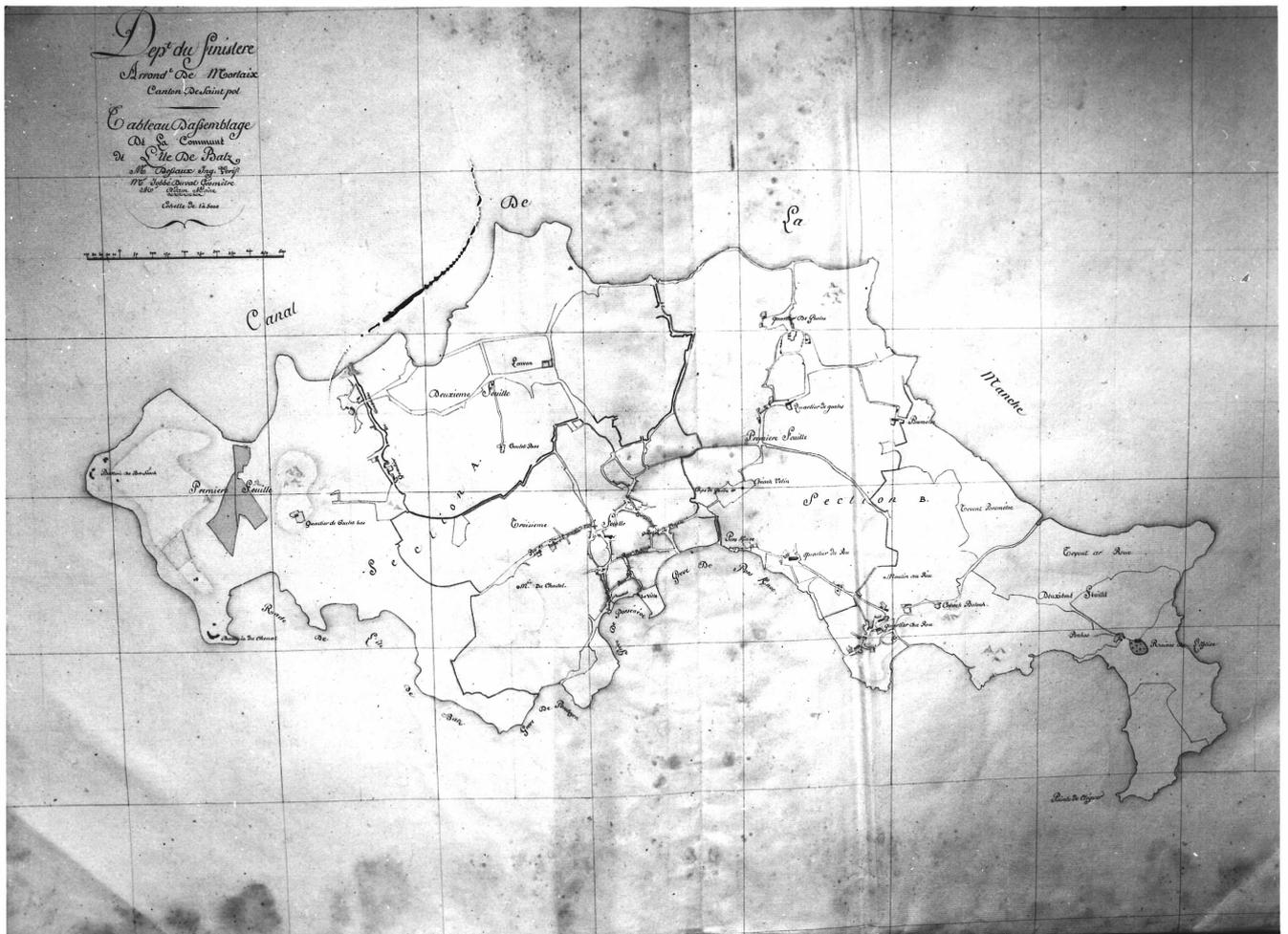
Pl.I Edifices sélectionnés. Carte I.G.N., Saint-
Pol-de-Léon 3-4, 1/25000è, 1974



Doc.1 Tableau d'assemblage, vers 1808 : vue
générale

Cl.Inv.Artur/Lambart

86 29 01633 X



86 29 01444 X





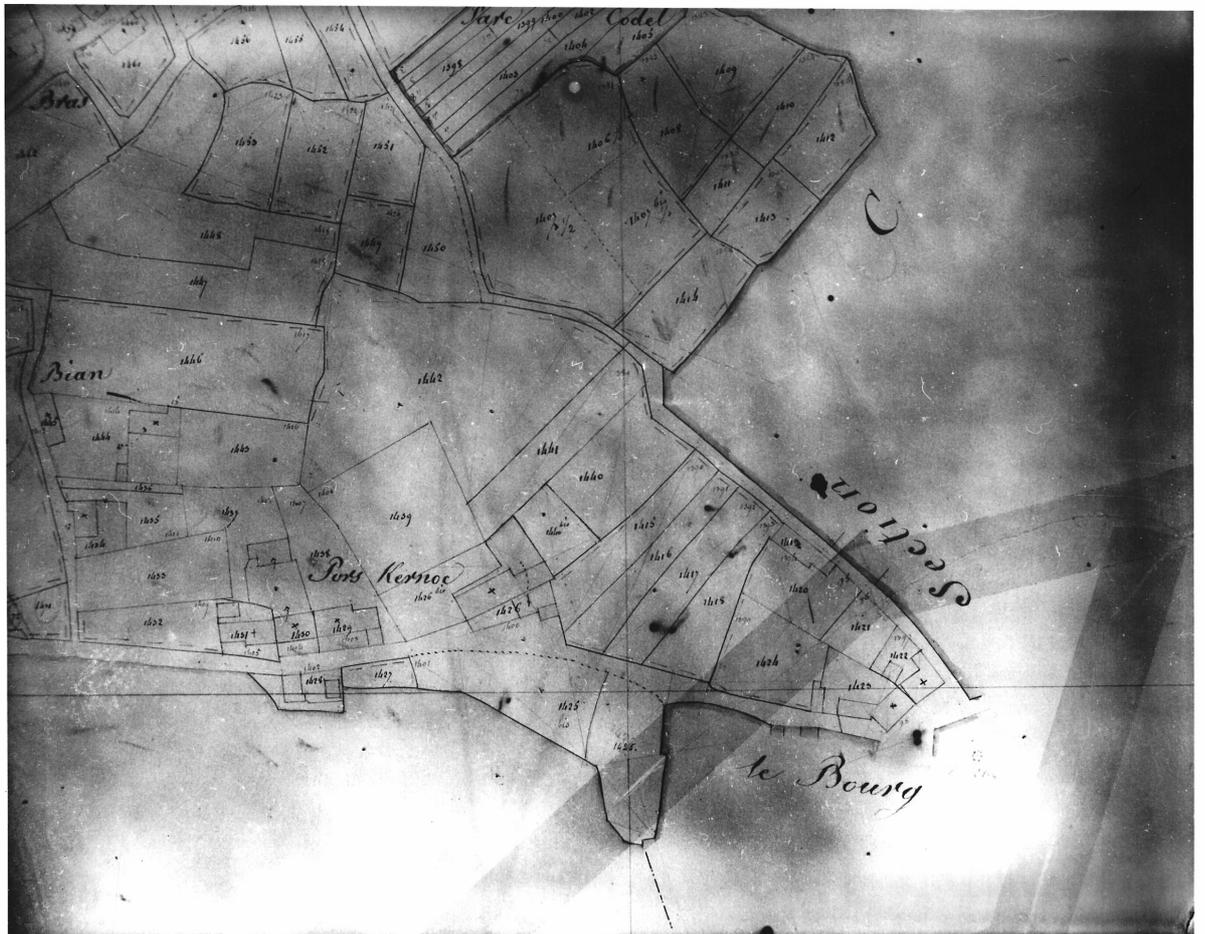


29 ILE DE BATZ
GENERALITES

Doc.5 Cadastre de 1846 : détail partie Est de
l'agglomération.

Cl.Inv.Artur/Lambart

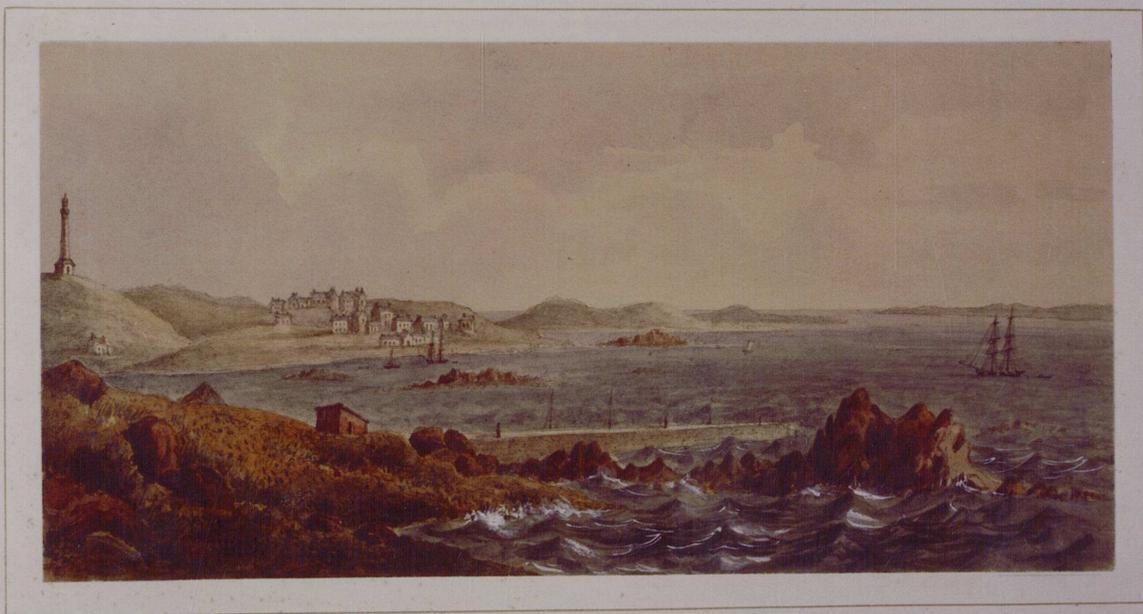
85 29 00530 X



29 ILE DE BATZ
GENERALITES

Doc.6 Ile de Batz, son phare et sa nouvelle digue Cl.Inv.Artur/Lambart
: aquarelle vers 1860 (collection
particulière)

86 29 00476 XA



*Ile de Batz,
Son Phare et sa nouvelle Digue.*

Doc.7 Roscoff et l'Ile de Batz, gravure vers 1750 Cl.Inv.Artur/Lambart
(coll. Robien, musée des Beaux Arts de
Rennes)

83 29 00130 P



29 ILE DE BATZ
GENERALITES

Fig.1 Agglomération, partie Sud de l'île : vue
aérienne

Cl.I.G.N.

26N 88/87 ANF



Fig.2 Vue générale de l'île prise de Roscoff

Cl.Inv.Artur/Lambart

85 29 01298 X



Fig.3 Vue générale prise du Sud-Est

Cl.Inv.Artur/Lambart

86 29 01552 X



Fig.4 Porz Eneog et phare : vue de situation

Cl.Inv.Artur/Lambart

86 29 01550 X



Fig.5 Porz Kernok : vue générale

Cl. Inv. Artur/Lambart

86 29 01549 X

